

Paillage des massifs : vers une “gestion différenciée”

Le 17 février dernier RTE procédait au dégagement et à l'élagage des espaces situés dans l'emprise des lignes électriques. Comme nous vous le signalions alors, les copeaux de bois issus de ces tailles et le broyat de vos sapins de Noël réalisés le 7 mars dernier ont été dispersés dans nos différents massifs. Ce matin, l'équipe des espaces verts était devant l'école Louise Weiss...

Pour rappel, cette action est réalisée dans le cadre d'une démarche raisonnée durable autrement appelée “gestion différenciée”.











